CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Houston Local..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 6:45 p m
Lafayette Local..... 11:40 a m
Texas Express .... 7:25 a m

DEPART.

Houston Local..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

DEPART
Tous les jours.

Jackson, Columbia Tylertown, et intermédiaire..... 6:45 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 4:00 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire. 6:45 a m
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 4:30 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:35 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:35 a m

ARRIVER
Tous les jours.

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire... ..... 6:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire.... 10:22 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown Folsom et intermédiaire 6:00 p m
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 8:49 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire.7..... 8:00 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire..... 8:00 p m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche..... 9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:30 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation ... 2:50 p m
Excursion dimanche..... 7.45 a m

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Changement d'horaire,
Effectif dimanche 24 avril 1910.
Tous les jours.

DEPART.

Train No 1
Nouvelle-Orléans ..... 6:50 a m
Arrive
Baton Rouge ..... 9:50 p m
Opelousas ..... 12:57 a m
Eunice..... 1:40 p m
Crowley..... 5:30 p m
Beaumont..... 5:50 p m
Houston ..... 9:20 p m
Train No 3
Nouvelle-Orléans ..... 1:35 p m
Arrive
Baton Rouge ..... 4:35 p m
Opelousas, ... 7:33 p m
Eunice..... 8:20 p m
Crowley ..... 9 p m

ARRIVE
Train No 2
Nouvelle-Orléans..... 10:25 p
Départ
Baton Rouge..... 7:25 p m
Opelousas..... 4:25 p m
Eunice..... 3:40 p m
Crowley..... 11:55 a m
Beaumont..... 11:30 a m
Houston..... 8:00 p m
Train No 4
Nouvelle Orléans ..... 4:45 p m

DEPART
Baton Rouge..... 1:45 p m
Opelousas..... 10:31 a m
Eunice ..... 9:45 a m
Crowley ..... 8:30 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited ..... 10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local..... 4:30 p m
9 points de Hattisburg.. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ..... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local ..... 5:00 p m
4 Pan American special. 9:25 a m
8 Meridian et pointe int. 6:20 m
2 limited..... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 ..... 7:40 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.

Alger ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 6:40 p
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:05 am

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Vicksburg express..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation..... 9:40 a m
Excursion dimanche..... 9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation..... 4:15 p m
Excursion dimanche..... 8:00 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER

N. Y. and N. O. Limited .... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:55 am
Excursion dimanche..... 8:05 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:30 am
Montgomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n..... 5:15 pm
Excursion dimanche..... 7:30 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les ours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach....9:10 am
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:50 a m
De Shell Beach..... 10:05 a m
Shell Beach ..... 6:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche,

Pour Belair et Shell Beach..5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 8:45 a m
Belair..... 8:45 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Balme, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Elmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bochet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Caire, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner, Charles Eugène
Delort, François
Doazan, Jean Philibert
Dulor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadilhe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcenot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert, Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lanchard, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Bocca, Ernani Dominique
Rougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanuel
Soulé, Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thiollière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace

AVIS AUX CREANCIERS

Searcy and Pfaff, Limited versus Campbell Roofing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94.583—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Pfaff, Receveur de cette affaire ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall Monroe et Lemann, avocats.
23 mai—23 28—juin 3

St Peter Baptist Church, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95.602—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Todd, receveur de la St Peter Baptist Church, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Sidney F. Gautier, avocat.
26 mai—26 30—juin 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis F. Baum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,912 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Rosier, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. Howard McCaleb, avocat.
27 mai—27 31—juin 5

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Placement Certain,

(16) TERRAINS VACANTS (16)

A ALGER.

Bien Situés et Attrayants.

Succession de Peter Meid.

No 96,327—Cour Civile de District, Division E.

A l'Encan, JEUDI, le 29 juin 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — JEUDI, le 29 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 23 mai 1911, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Seize certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 207 (vieux No 36) borné par les avenues Verret et Atlantique, les rues De Armas et Lamarque, (autrefois Lapeyrouse), désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, treize, quatorze, quinze, seize, dix, sept, dix huit, dix neuf et vingt d'après le plan original de ladite propriété dressé par W. P. Thompson, voyer, le 7 mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un formant l'encoignure de l'avenue Verret et la rue De Armas, et mesurant trente deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Verret sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur et façade à la rue De Armas. Les lots numéros deux trois, quatre, cinq, six, sept et huit sont contigus et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Verret sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur. Les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix-neuf sont contigus et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur. Le lot numéro vingt formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue De Armas et mesurant trente-deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Atlant que sur cent vingt-trois pieds huit pouces en profondeur et façade à la rue De Armas.

Conditions— Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, en sus et en plus du prix d'achat, et déposer dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25 29

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Receveur de M. Sansovich & Co.

No 96,108 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Conformément à un ordre dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai au plus haut enchérisseur pour du comptant, au No 530 rue Toulouse, en cette ville, JEUDI, le 8me jour de juin 1911, à 11 heures A. M., un mulet, un wagon, harnais, ainsi que tout autres effets sur les dits lieux appartenant à M. Sansovich & Company.
P. J. Palorno, avocat.
GEO. ST-PAUL, Encanteur.
317 rue Carondelet.
28 mai—28—juin 4 8

Willard & Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Hortense Honore.
No 88,402.
Vente de Cheval, Wagon et Harnais.
Rues Conti et Decatur, à 10 heures A. M., MARDI, le 30 Mai 1911.
A l'Encan

Conformément à un ordre de l'Hon. juge E. K. Skinner, de la Division C, Cour Civile de District, nous vendrons à l'encan 1 Cheval, 1 Wagon, 1 jeu de Harnais, d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant.
WILLARD & EISEMAN,
632 rue Gravier Encanteurs.
21 mai—21 25 28 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick C. Webert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.168—Division E—Attendu que Frederick Maurice Webert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick C. Webert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno Watt Duffy, avocat.
24 mai—24 28—juin 2

Succession de John H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 95.319—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mathilde Hanson Hall, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe & Lemann, avocats.
27 mai—27 31—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—No 96,616—Division C.

SUCCESSION DE

Edward S. Rapier

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée: Succession de Edward S. Rapier, Dossier No 96.616, ledit ordre, daté et signé le 22 mai 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 29 juin 1911, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 607, borné par les rues Upperline, Robert, Robertson et Freret, désigné comme lot No 24 et mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante et un pieds quatre pouces et quatre lignes d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député-voyer, de la date du 27 février 1902.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 607, borné par les rues Upperline, Robert, Robertson et Freret, désigné comme lot No 11 et mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent cinquante et un pieds quatre pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté du 27 février 1902.

3. Tout ce certain morceau ou parcelle de terre, s'étendant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse de St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus particulièrement décrite comme lots Deux (2) et Trois (3) dans l'ilet No Dix-neuf (19) dans la division de Spring de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante-deux pieds cinq pouces (52' 5") de face à la rue Madison, et chacun à une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120'), et chacun desdits lots sur la ligne du fond ou arrière cinquante-trois pieds sept pouces [53' 7"]. Ledit lot No Deux formant le coin des rues Hancock et Madison, le tout d'après un plan et par arpentage par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16 mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B. Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du montant de leurs enchères les taxes de 1911, et les frais des actes de vente et incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire. 10 0[0 du prix d'achat, ne portant pas d'intérêt, devant être fait au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

J. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.
28mai—28—juin 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division C—Succession de John A. Muir. Dossier No 93,460, et Succession de son épouse, Mary A. E. Ramsey, Dossier No 89,083, consolidée, sur une pétition de Evelyn Muir, épouse de Albert Sidney St-Amant, et al. pour un partage—Vente en partage au plus haut enchérisseur.

En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de John A. Muir, dossier 93 460, Division C, et Succession de son épouse Marie A. Ramsey, dossier 89 083, Division C, consolidées, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 avril 1911, et signé en cour ouverte le 25 avril 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, MARDI, le 30 mai 1911, les actions, Bons, Billets Hypothécaires et à Recevoir, ainsi liste de Comptes Courants à la Nouvelle-Orléans.

PROPRIETES MOBILIERES DANS LA PAROISSE ASCENSION.

Douze (11) Quatre Crosscut Saws, Deux Jack Screws, Deux Ciseaux à froid, Quatre Poulies en fer, Deux Brouettes, Deux lots de Vieux Fer, Une Pompe en Fer, Un lot d'Outils de Forgeron, Deux Perçoirs, Deux Marteaux, Un Compas, Une Charrette, Un Camion pour Logs, une Glacière Un Lit Victoria, Un Lavabo, Une Toilette, Une Machine "Idle", Soixante-quinze Logs au Moulin, 2000 pieds plus ou moins de Bois de Charpente.

Treize (13), Cinq cent soixante-dix logs (Cypre) dans cyprière, prêts à être floté au moulin, et distribués dans les marais comme suit: Sur la section 11 Tp. 9 S. R. 4, 25 logs; sur les sections 17 et 18, Tp. 9 S., R. 4, 165 logs, sur la section 16, Tp. 9 S., R. 4 E., 380 logs.

Le tout d'après ladite pétition pour le partage ci-dit. Conditions, Comptant sur les lieux.

J. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.
18 mai—18 21 28 30

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange

N.O. Boite 112. Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

E. S. Cobb.

LAITERIE "ORLEANS"

LA PROPRIETE DE A. S. THOMPSON,

Sur le Metarie Ridge, Paroisse de Jefferson,

MERCREDI, le 31 Mai 1911, à 11 heures A. M.

Comme suit—49 vaches, 10 veaux, 1 taureau, 4 bons chevaux 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 1 wagon "Tennessee", 1 jumper, 2 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 "cooler" pour le lait, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle, qui est une bonne clientèle.

La maison, l'écurie et le pâturage seront à louer le jour de la vente.

Conditions de la vente—Sommes de $100 et au-dessous, comptant; toutes au-dessous de $100 en un crédit de six mois avec bonne sécurité approuvée.

Sans limite sur enchère. Prenez la "Royal Blue Line" de chars pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau: Kilduff & Beall, Ecurie de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.
28 mai—1f

LA LAITERIE "MORNING STAR".

La Propriété de VICTOR MAUMUS, 4726 Avenue Washington, "Valley Railroad Crossing".

MARDI, LE 30 MAI 1911, A 11 HEURES A. M.

Comme suit: 25 vaches, 5 veaux, 1 taureau, 2 très bons chevaux, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 2 auges à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au-dessous, comptant; toutes au-dessus de $100.00, en un crédit de trois mois, avec bonne sécurité approuvée. Sans limite ou réserve. Prenez les chars de la Royal Blue Line pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau: Kilduff & Beall, Ecurie de Vente à l'Enchère, 915 921 rue Gravier.
23 mai—23 28

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin B. Roth et al.

No 95,874—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A.

COTTAGE DESIRABLE.

MARDI, 6 JUIN 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, daté du 2 mai 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos un et deux dans l'ilet No 653, borné par les rues Feliciana, Robertson Clouet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Feliciana sur 112 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant 6 chambres, converti en double, et un hangar

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec un pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité avec 5 0[0 d honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dûes et exigibles en l'année 1911, ainsi pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire. 10 0[0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437 rue Carondelet.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 6

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

LE LAIT

LAROLA

DE BEETHAM

Conserve la peau, la maintient toujours fraiche et la preserve des gerçures et des irritations.

Excellent pour le teint.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 42. Commencé le 11 avril 1911.

LA BANDE DU "RAT"

GRAND ROMAN INEDIT

Par MAXIME AUDOUIN

PREMIÈRE PARTIE

XVII

LE PETIT JOEL

(Suite)

—Et pour retrouver ma Germaine!

Si bas qu'il eût parlé, il avait été entendu de Jeanne, qui, un bras passé autour de ses épaules, le maintenait le buste redressé, comme le fameux soir qui faillit amener un si tragique quiproquo!

—Vous permettez, vilain jaloux? fit-elle malicieusement, s'adressant à Félicien qui, rouge de confusion et de remords hocha la tête en guise d'assentiment.

Et, se penchant vers son malade, effleurant son front d'un baiser, elle lui souffla à l'oreille:

—Tranquillisez-vous, petit frère, vous ne tarderez pas à la retrouver, votre Germaine.

Sur cette promesse consolante, Joël passa une meilleure nuit.

Pauvres enfants!

Nous glisserons sur la visite de M. Gertavel, qui, le lendemain matin, se présenta à la bastide, escorté de son greffier et de Chavert.

L'interrogatoire du témoin Richard Monday ne présenterait aucun intérêt pour nos lecteurs, — portant sur deux points déjà suffisamment connus d'eux.

Bien que très raide, très compassé, comme on peut s'attendre d'un magistrat placé en aussi singulière posture que ce juge voyant d'autres mains que les siennes remettre dans le droit chemin son instruction qu'il avait laissée aller à la dérive — M. Gertavel se montra, en somme, correct.

Il daigna fermer les yeux sur le délit commis par Roméo, de complicité avec Félicien, comme sur celui d'exercice illégal de la médecine commis personnellement par le futur docteur.

Et il eut le bon goût de ne point remarquer, en traversant la salle à manger, son ex-prévenu, qui eût sans doute accepté de mauvaise grâce ses politesses et ses excuses.

Toutes ses rigueurs — et ses rancunes — allaient désormais se détourner sur les chenapans qui lui avaient ménagé un si beau traquenard.

Ils pouvaient se vanter de passer un mauvais quart d'heure, le jour où il les tiendrait à sa discrétion!

Seulement, ceux-ci couraient encore, et bien fin serait celui qui prédirait quand luirait pour eux ce jour de l'expiation!

Ils semblaient témoigner un médiocre empressement à lier connaissance avec le digne M. Gertavel.

Ainsi que le pressentait Chavert, la veille, — ainsi que nous le savions bien longtemps avant lui — Bourbillon avait déménagé sans laisser d'adresse.

Lorsqu'elle se présenta au XXX de la rue Montmartre, la police avait trouvé la cage vide, le vilain oiseau avait pris son vol....

Si nous avons glissé sur l'interrogatoire de Richard Monday, nous n'avons pas les mêmes raisons de passer sous silence les aventures du petit Joël.

Résumons-les en peu de mots, leur héros lui-même ayant apporté dans leur relation une discrétion dictée par une modestie excessive.

Excessive, certes, car il était un bel exemple de ce que les Américains appellent "a self made man"—"un homme qui s'est fait lui même."

C'est dans un quartier excentrique de Newark que, dans la nuit, nous l'avons dit, du 2 au 3 avril 1884 Samson était allé le déposer sous l'auvent de la porte d'entrée d'une maisonnette d'ouvriers, non sans avoir pris la précaution d'enlever à coups de ciseaux les marques distinctives de son linge de corps et de substituer à ses vêtements d'autres vêtements achetés la veille secrètement dans un magasin de confections.

Newark est un centre industriel important, comparable, dans la banlieue ouest de New York, à ce que peut être Saint-Denis dans la banlieue nord de Paris.

La troupe, partant pour Buffalo dans la matinée, serait loin avant que la police, avisée de cette trouvaille dans un quartier perdu, eût eu le temps de commencer utilement des recherches.

Le misérable, on le voit, avait habilement pris ses mesures, et l'on sait que son plan abominable devait aboutir à un succès trop complet, puisque la disparition de l'enfant devait entraîner la mort de la mère.

Le petit Joël fut ramassé, au jour naissant, par l'occupant de la maisonnette, qui se rendait à son travail et qui, voyant à son seuil ce pauvre être transi de froid, apitoyé, s'empressa de le porter à sa femme pour le réchauffer et lui donner un peu de nourriture.

Les Bertho — ainsi s'appelaient ces braves gens — étaient des immigrants français, depuis peu fixés en Amérique. Le mari, mécanicien dans la chaufferie d'un tissage de coton, gagnait de bonnes journées; la femme s'occupait de son côté: le ménage, sans être positivement fortuné, jouissait d'une certaine aise, et, comme ils venaient de perdre leur enfant unique, un petit garçon à peu près de l'âge de de l'abandonné, lorsqu'il fut acquis que la police demeurait impuissante à découvrir les parents de ce dernier, ayant gardé chez eux à titre provisoire pendant la durée de l'enquête et s'étant attachés à lui, ils décidèrent purement et simplement de l'adopter.

Nous savons comment il avait reçu les prénom et nom de Richard Monday. On les lui laissa, et ils constituèrent sa nouvelle fiche d'état civil.

Le petit Joël était mort pour les siens, — et pour longtemps.

Ses parents adoptifs n'eurent pas à se repentir de leur généreuse résolution.

Sain, robuste, admirablement bien doué sous le rapport des qualités de l'esprit et du cœur, il ne devant leur donner que des satisfactions.

Il grandit au milieu des autres gosses américains, se pénétrant de la même ambiance qu'eux, comme eux hardi, aventureux, entreprenant, ambitieux, déjà homme d'affaires et outillé en conséquence, à l'âge où les potaches de sa première patrie usent encore leurs culottes sur les bancs de leurs collèges.

Les Bertho, ayant plus de moyens pécuniaires que la plupart des parents de ses camarades, lui avaient fait donner une instruction plus complète.

Instruction éminemment pratique, comme on la comprend dans un pays où le temps, — même des enfants, — est de l'argent.

Lorsque, à quinze ans, il sortit des mains de son school-master, c'était tout juste s'il n'ignorait pas que Virgile fut un poète latin, mais, en revanche, il parlait couramment et écrivait, — dans la langue commerciale, s'entend, — l'anglais, le français, l'espagnol et l'allemand; il n'eût peut-être pas su dire la hauteur exacte du Mont-Blanc, mais il possédait à fond son réseau Américain, les grandes lignes de transports terrestres et maritimes du monde entier, se débrouillait dans un barème de Compagnie de chemin de fer ou de navigation, au point de vous établir le tarif le plus avantageux pour expédier d'un point donné à un autre un baril d'huile, de pétrole, un wagon de bestiaux, une balle de coton ou de café;—comptabilité courante, banque, Bourse, ne lui étaient pas choses étrangères.

Cela ne l'empêchait nullement de s'adonner, dans ses loisirs, avec la fougue de son tempérament ardent, à tous les exercices du corps,—mettant ainsi des organes d'athlète au service de ses aptitudes et de sa volonté de "businessman," se préparant méthodiquement pour être en mesure de happer au vol et retenir d'une poigne solide toutes chances de réussite qui passeraient à sa portée.

Emancipé, avons-nous dit, de l'école, à onze ans, Richard achevait de se perfectionner dans la sténo-dactylographie, — tout, là encore, on lui avait fourni les éléments, — lorsqu'un emploi de ce genre se trouva libre dans le tissage qui occupait son père adoptif.

Présenté par celui-ci, il fut admis, et, le jour même, installé en fonctions.

Depuis dix-huit mois, tout allait bien, quand l'exploitation passa aux mains de ce "roi du coton", rendu tristement célèbre parmi le monde du travail américain par le régime de famine auquel il astreignait ses 7.300 ouvriers.